



Historique de l'établissement

Le site de Cernay, appartenant à la société SEPPIC et implanté dans la zone industrielle Est, route de Wittelsheim, a été acquis par le groupe Du Pont de Nemours en janvier 1982.

En 2017, les deux sociétés The Dow Chemical Company et DuPont de Nemours ont fusionné et le groupe Corteva Agriscience a été fondé. Le 1er juin 2019, Corteva Agriscience est devenu une société indépendante.

Le 1er octobre 2022, le site de Cernay est passé sous l'entité juridique Corteva Agriscience France SAS.

Présentation de l'établissement

Le site de Cernay fabrique des produits pour la protection des cultures, des produits agropharmaceutiques de la famille des fongicides et des insecticides. Les étapes de la fabrication sont la synthèse de molécules actives, la formulation et le conditionnement des produits destinés à être utilisés par les agriculteurs.

Environ 350 employés se relaient en équipes pour assurer le fonctionnement de l'usine.

Réglementation et dispositions auxquelles est soumis l'établissement

Le site de Cernay est soumis à l'arrêté préfectoral d'autorisation n° 2010-098-26 du 8 avril 2010 ; des arrêtés de prescriptions complémentaires ont été établis pour refléter l'évolution des activités et de la réglementation, le dernier en date étant celui du 7 février 2023. L'étude de dangers du site a été validée en 2018 et sera mise à jour en 2023.

Textes disponibles accessibles sur le site internet GEORISQUES

<https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees?page=1>

Information sur les risques et les effets potentiels

Risques principaux	
Dispersion vapeurs toxiques	
Explosion (effet de surpression)	
Incendie (effet thermique)	

Périmètre du plan particulier d'intervention

Plan particulier d'intervention (PPI): mesures d'urgence prises sous la direction du préfet pour la protection des populations en cas d'accident majeur.

Le périmètre du PPI est déterminé à partir du scénario d'accident qui peut avoir des effets à l'extérieur du site, augmenté d'une distance de sûreté.

Dans tous les cas, les consignes de sécurité indiquées dans cette brochure s'appliquent en cas d'alerte.

Mesures de réduction des risques à la source, de prévention et de protection

Dans le cadre de la prévention des accidents majeurs, l'établissement s'appuie sur son Système de Gestion de la Sécurité (SGS).

Liste non exhaustive de mesures en place :

- répartition des entrepôts en magasins séparés et compartimentés coupe-feu,
- entrepôts de stockage équipés de détection incendie et de systèmes d'extinction automatique,
- ateliers de production équipés de systèmes d'extinction automatique,
- confinement systématique de l'ensemble du site, bâtiments et voiries, avec collecte et contrôle des eaux de ruissellement,
- bassins de rétention dimensionnés pour contenir les eaux incendie,
- entretien systématique et contrôle des équipements à risques incluant les exigences du Plan de Modernisation des Installations,
- mise en place et contrôle de systèmes de sécurité (niveaux, arrêts d'urgence, verrouillages de sécurité),
- maîtrise du risque d'explosion par l'inertage des installations.

Moyens de secours de l'établissement

Le site dispose d'une équipe de seconde intervention formée à la lutte contre l'incendie mais également au risque chimique. Plusieurs membres de cette équipe sont sapeurs-pompiers volontaires dans le civil et participent activement aux formations pour apporter leurs savoirs et compétences dans les domaines opérationnels, de commandement et gestion de crise. Des visites techniques et exercices communs sont régulièrement organisés avec le Service d'Incendie et de Secours (SIS) du Haut-Rhin pour se familiariser avec les infrastructures et risques du site.

Actions de communication de l'entreprise

L'entreprise participe aux réunions de la **Commission de Suivi de Site (CSS) de la Vallée de Thann**. L'objectif de cette commission est de développer une culture de la prévention des risques et de favoriser les bons comportements en cas d'accident.

Le site a des interactions régulières avec les mairies des communes voisines et la Communauté de Communes de Thann Cernay. L'établissement est certifié **ISO14001**, a un Système de Management de l'Environnement en place et est signataire de la charte **Responsible Care** (Charte de développement durable).

Fréquences des médias conventionnés dans le secteur :

France 3 Alsace

France Bleu Alsace : 102.6

Radio DKL Dreyeckland : 104.6

Flor FM : 98.6



Coordonnées de l'établissement :

CORTEVA AGRISCIENCE FRANCE S.A.S.

82 rue de Wittelsheim – 68700 CERNAY
Téléphone +33 (0)3 89 38 38 38